

COMPTE-RENDU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 6 mars 2018

Présents :

Le directeur de l'école maternelle : Mr DOUBLET.

Enseignantes de l'école maternelle : Mme BACH, Mme GAILLARD, Mme COZMA, Mme DUPLANTIER, Mme BEDARD.

Les représentants de la Municipalité : Mme CLAVEAU (Adjointe chargée des écoles), Mr MONTIBUS (Premier adjoint).

Les DDEN : Mme VIALA, Mr ROUX.

Les représentants des parents d'élèves : Mme FREYCINEL, Mme DEPARDIEU, Mme SALINGUE, Mme BONNAIRE, Mme BOISSOU, Mme MILAZZO, M. ELBAZE, M. LESIOUX (Suppléant).

Excusés : Monsieur HUGON (IEN de la circonscription Haute Vienne 1), Madame PAGNON (Psychologue scolaire), Mr ARNAUD (Le Maire), M. et Mme DUQUESNE (Les représentants des parents d'élèves)

Ordre du jour :

Début du conseil à 18h15

I. Plan particulier de mise en sureté (PPMS) :

Un exercice de confinement a été réalisé le lundi 26 février à 9h45. Cet exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions. Le signal a été émis par le directeur au moyen d'un sifflet.

Le jeudi 25 janvier aux alentours de 11h15, suite à une rupture de canalisation de gaz, un confinement des élèves dans les classes a été effectué. Ce confinement a été demandé par les pompiers. L'équipe enseignante s'est posé la question après coup pourquoi ne pas avoir mis en place le PPMS de l'école (PPMS risques majeurs et technologiques) qui préconise de se confiner dans la salle de jeux.

L'ordre de confinement émanant des pompiers doit être appliqué. Les pompiers ne connaissant pas les lieux ont pris cette décision afin de protéger les élèves. Le PPMS de l'école reste en vigueur (confinement dans la salle de jeux.)

Néanmoins, cet incident a mis en lumière quelques points à améliorer. Il faudrait pouvoir l'année prochaine réaliser un exercice commun entre les deux écoles pour centraliser les informations.

La mairie reconnaît que la communication avec l'école maternelle a été moins efficace et que des améliorations pourraient être apportées.

II. Les projets et les sorties des enseignants :

Les classes de GS continuent leur projet Fantacirqe, les élèves sont en train de mettre au point leur spectacle.

Les classes de MS poursuivent leur projet autour du thème de la prévention routière (Vers l'APER). Avec l'aide de Francis LAVOUTTE (plasticien), de Mr NARP (Etudes grands travaux de la mairie) et des agents

municipaux des espaces verts de la mairie, les classes vont investir le terre-plein devant le gymnase pour réaliser une production plastique en lien avec la prévention routière.

Les différentes sorties prévues :

- Les classes de MS vont assister le 7 mars 2018 à un spectacle « Trotter en toute liberté, sans se faire écrabouiller. », spectacle en lien avec le projet sécurité routière.
- Les GS iront le lundi 19 mars 2018 à NEXON, déplacement en lien avec le projet Fantacirque.
- Un spectacle JMF sera proposé au GS le mardi 20 mars au matin « Abraz'ouverts »
- Comme tous les ans les GS iront à la faculté de médecine pour soigner leurs doudous (opération Les Nounoursologues), le mardi 27 mars 2018. Une semaine plus tôt, le 21 mars 2018, les étudiants en médecine viendront présenter l'opération aux élèves.
- Le 6 avril une diététicienne viendra avec le chef cuisinier de la cantine centrale expliquer aux élèves de GS ce qu'est un petit-déjeuner équilibré.
- Le 12 juin l'auteur Sibylle Delacroix viendra dans la classe de GS pour rencontrer les élèves dans le cadre du projet « Je lis, j'élis. »
- Le lundi 23 avril au matin, les classes de MS et de GS se rendront à Séreilhac pour participer à des jeux collectifs organisés par l'USEP « Autour des contes ».
- Les PS se rendront le 7 mai au centre nature « La loutre » pour réaliser des jeux sensoriels.
- Durant la semaine du 19 mars au 23 mars certaines classes participeront à la semaine de l'école maternelle.
- Comme tous les ans les classes participeront à la grande lessive de printemps le 29 mars 2018.
- Les spectacles de fin d'année auront lieu les :
 - o Mardi 12 juin pour les PS
 - o Mercredi 13 juin pour les classes de MS

Les spectacles des PS et des MS auront lieu au CC Jacques Prévert.

- Jeudi 14 juin pour les classes de GS. Ce spectacle aura lieu dans la cour de l'école.
- La fête des écoles aurait lieu le 22 juin ou le 29 juin.

Mme Depardieu rajoute que les Bout'en train connaissent une diminution de bénévoles et que l'association s'essouffle, au risque d'être dissoute. Les enseignants rajoutent que pour la fête des Ecoles, il faudrait aussi trouver plus de bénévoles pour faire des roulements dans les stands de jeux, de buvette..... A ce sujet, avant la fête des écoles, un mot émanant des écoles sera distribué pour sonder les parents sur leur participation.

III. Les effectifs 2018 / 2019 :

Pour la rentrée 2018 /2019 il y aura 43 PS, 58 MS et 49 GS soit un effectif de 150 élèves.

Madame GAYOUT a commencé les inscriptions. La mairie, devrait informer les parents d'élèves qu'ils peuvent venir inscrire leur enfant pour la rentrée scolaire 2018 / 2019.

les écoles. La mairie a donc décidé qu'elle ne pouvait pas maintenir les TAP dans ces conditions. La DASEN et la mairie et la communauté de commune ont eu une rencontre concernant les rythmes scolaires. 6 communes sur 9 ont choisi de passer à la semaine à 4 jours. Le centre de loisirs fonctionnera pour la majorité des communes, il n'y aura donc pas de transport scolaire ni de restauration pour les enfants qui auraient école le mercredi, sauf si les communes concernées les mettent en place.

Lors de la transmission des résultats du questionnaire, les représentants de parents d'élèves ont souhaité voter à bulletin secret.

Résultats du vote : 15 bulletins de vote ont été remplis. 9 voix pour 4 jours et 6 voix pour 4,5 jours.

Le conseil d'école de l'école maternelle demande une dérogation pour passer à la semaine de 4 jours.

VI. Questions des parents d'élèves :

- La garderie étant devenue payante pour permettre la gratuité des TAP, sera-t-elle gratuite après l'arrêt des TAP ?

Réponse : On ne peut revenir sur la tarification en cours d'année. Les horaires de la garderie seront cependant revus.

- Les parents se demandent quand ils devront voter pour le prochain projet d'école.

Réponse : le bilan a été fait l'an dernier. Plusieurs étapes doivent être franchies avant de présenter le projet d'école. Il sera présenté aux parents (et non voté) lors du dernier conseil d'école.

- Les parents voudraient organiser un goûter participatif le vendredi des vacances de printemps (le 6 avril). La mairie demande de formuler leur demande par écrit via un mail.

Avancées des travaux aux abords de l'école : des précautions devraient être prises pendant les heures de sortie et d'entrée des élèves. Les parents demandent de faire un rappel auprès de ces entreprises. La mairie spécifie que le rappel a été fait la semaine dernière. Si la sécurité des élèves n'est pas respectée, les parents peuvent le signaler directement en mairie, sans attendre le prochain conseil d'école.

Le mauvais temps a causé un certain retard dans les travaux, mais les échéanciers devraient être respectés.

Fin de la séance à 20h07

Fait à Aix sur Vienne, le 16 mars 2018

Mme BEDARD

M. DOUBLET

Secrétaire de séance

Président du conseil d'école.